

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

**La COMPAGNIE NOUVELLE D'ASSURANCE
(ATTIJARI ASSURANCE)**

Siège social : Angle Rue Winnipeg et Annecy, les Berges du Lac-Tunis.

La COMPAGNIE NOUVELLE D'ASSURANCE (ATTIJARI ASSURANCE) publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2020 qui se tiendra le 06 Mai 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : M.Noureddine HAJJI.

ACTIFS (En Dinars Tunisien)						
DESIGNATION	Au 31/12/2020			Au 31/12/2019		
	Montant Brut	Amortissements et provisions	Monant Net	Montant Brut	Amortissements et provisions	Monant Net
AC1 Actifs incorporels						
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	130 406	49 974	80 432	33 853	33 101	752
AC13 Fonds commercial	-	-	-	-	-	-
AC14 Acomptes versés	-	-	-	-	-	-
	130 406	49 974	80 432	33 853	33 101	752
AC2 Actifs corporels d'exploitation	1 120 756	786 563	334 193	1 081 406	607 833	473 573
AC21 Installations techniques & machines	-	-	-	-	-	-
AC22 Autres installations, outil et mobilier	1 120 756	786 563	334 193	1 081 406	607 833	473 573
AC23 Acomptes versés et Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
	1 120 756	786 563	334 193	1 081 406	607 833	473 573
AC3 Placements						
AC31 Terrains et constructions	4 668 854	897 037	3 771 817	4 595 647	656 334	3 939 312
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	4 668 854	897 037	3 771 817	4 595 647	656 334	3 939 312
AC 312 Terrains et constructions hors exploitation	-	-	-	-	-	-
AC 32 Placements dans les entreprises liées et participations	-	-	-	-	-	-
AC33 Autres placements financiers	419 720 250	6 138 469	413 581 782	335 503 642	6 071 327	329 432 315
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	7 492 871	6 138 469	1 354 403	10 605 774	6 071 327	4 534 447
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	364 078 642	-	364 078 642	294 212 552	-	294 212 552
AC 333 Prêts hypothécaires	-	-	-	-	-	-
AC334 Autres prêts	48 148 737	-	48 148 737	30 685 316	-	30 685 316
AC336 Autres	-	-	-	-	-	-
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	-	-	-	-	-	-
	424 389 104	7 035 506	417 353 599	340 099 289	6 727 662	333 371 627
AC4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte	-	-	-	-	-	-
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques						
AC510 Provision pour primes non acquises et primes à annuler	-	-	-	-	-	-
AC520 Provision d'assurance vie	111 145	-	111 145	119 480	-	119 480
AC530 Provision pour sinistres (Vie)	199 665	-	199 665	140 989	-	140 989
	310 810	-	310 810	260 469	-	260 469
AC6 Créances						
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe	13 406 171	-	13 406 171	15 816 347	-	15 816 347
AC611 Primes acquises et non émises	13 406 171	-	13 406 171	15 816 347	-	15 816 347
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	-	-	-	-	-	-
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	-	-	-	-	-	-
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	170 596	-	170 596	128 623	-	128 623
AC63 Autres créances	14 255 946	-	14 255 946	10 593 259	-	10 593 259
AC631 Personnel	196 713	-	196 713	118 956	-	118 956
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	13 679 192	-	13 679 192	10 012 477	-	10 012 477
AC633 Débiteurs divers	380 041	-	380 041	461 826	-	461 826
AC64 Créances sur ressources spéciales	-	-	-	-	-	-
	27 832 714	-	27 832 714	26 538 229	-	26 538 229
AC7 Autres éléments d'actif						
AC 71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	21 843 593	-	21 843 593	3 497 999	-	3 497 999
AC72 Charges reportées	-	-	-	-	-	-
AC721 Frais d'Acquisition reportés	-	-	-	-	-	-
AC722 Autres charges a répartir	-	-	-	-	-	-
AC73 Comptes de régularisation Actif	17 907 947	-	17 907 947	12 625 771	-	12 625 771
AC731 Intérêts et loyers acquis non echues	17 805 967	-	17 805 967	12 390 630	-	12 390 630
AC732 Estimation de reassurance-acceptation	-	-	-	-	-	-
AC733 Autres comptes de régularisation	101 981	-	101 981	235 141	-	235 141
AC74 Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-
AC75 Autres	-	-	-	-	-	-
	39 751 541	-	39 751 541	16 123 770	-	16 123 770
Total de l'actif	493 535 330	7 872 042	485 663 288	384 137 015	7 368 595	376 768 420

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS
(En Dinars Tunisien)

DESIGNATION	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Capitaux Propres		
CP1 Capital social	10 000 000	10 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital social	1 000 000	674 447
CP3 Rachat d'actions propres	-	-
CP4 Autres capitaux propres	-	-
CP5 Résultat reporté	14 137 836	8 443 478
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	25 137 836	19 117 924
CP6 Résultat de l'exercice	8 025 846	6 019 911
Total capitaux propres avant affectation	33 163 682	25 137 836
Passifs		
PA1 Autres passifs financiers		
PA11 Emprunts obligataires	-	-
PA12 TCN émis par l'entreprise	-	-
PA13 Autres Emprunts	-	-
PA14 Dettes envers les établissements bancaires et financiers	67 872	119 112
	67 872	119 112
PA2 Provisions pour autres risques et Charges		
PA21 Provision pour pensions et obligations similaires	-	-
PA22 Provision pour impôts	-	-
PA23 Autres Provisions	-	-
	-	-
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 Provision pour primes non acquises	-	-
PA320 Provision d'assurances vie	407 518 690	317 608 069
PA330 Provision pour sinistres (Vie)	10 422 659	8 188 936
PA340 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (Vie)	10 020 984	8 265 518
PA350 Provision d'égalisation et d'équilibrage	70 157	79 923
PA360 Autres provisions techniques (Vie)	-	-
	428 032 490	334 142 446
PA4 Provisions techniques de contrats en unités de compte	-	-
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	258 254	203 298
PA6 Autres dettes		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	4 522 066	3 763 233
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	-	-
PA621 Parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	-	-
PA622 Autres	-	-
PA63 Autres dettes	10 702 507	10 636 564
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	-	-
PA632 Personnel	1 785	1 685
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	10 284 013	10 343 112
PA634 Crédoeurs divers	416 709	291 767
PA64 Ressources spéciales	-	-
	15 224 573	14 399 797
PA7 Autres passifs		
PA71 Comptes de régularisations Passif	8 916 418	2 765 932
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs	-	-
PA711 Estimation de réassurance-rétrocession	-	-
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	8 916 418	2 765 932
PA72 Ecart de conversion	-	-
	8 916 418	2 765 932
Total du passif	452 499 606	351 630 584
Total des capitaux propres et du passif	485 663 288	376 768 420

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE ET/OU DE LA REASSURANCE VIE
(En Dinars Tunisien)

DESIGNATION		Opérations brutes 2020	Cessions et /ou rétrocessions 2020	Opérations nettes 2020	Opérations nettes 2019
PRV1 Primes					
PRV11 Primes émises et acceptées	+	101 028 184	280 169	100 748 015	86 810 593
PRV2 Produits de Placements					
PRV21 Revenus des placements	+	32 168 858	-	32 168 858	23 496 794
PRV22 Produits des autres placements	+	-	-	-	-
Sous total 2a		133 197 042	280 169	132 916 873	110 307 387
PRV23 Reprises de corrections de valeur sur placements	+	-	-	-	-
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change	+	-	-	-	-
Sous total 2		133 197 042	280 169	132 916 873	110 307 387
PRV3 Plus values non réalisées sur placements	+	-	-	-	-
PRV4 Autres produits techniques	+	323 343	-	323 343	291 267
CHV1 Charge de sinistres					
CHV11 Montants payés	-	14 805 330	204 176	14 601 154	22 814 749
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	+/-	2 233 723	58 676	2 175 046	-5 004 545
Sous total 3		17 039 053	262 852	16 776 201	17 810 204
CHV2 Variation des Autres Provision					
CHV21 Provisions d'assurance vie	+/-	91 656 322	-8 428	91 664 750	73 191 466
CHV22 Autres provisions techniques	+/-	-	-	-	-
CHV23 Provision sur contrats en unité de compte	+/-	-	-	-	-
Sous total 4		91 656 322	-8 428	91 664 750	73 191 466
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes					
CHV4 Frais d'exploitation					
CHV41 Frais d'acquisition	-	4 486 151	-	4 486 151	4 296 697
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+/-	-	-	-	-
CHV43 Frais d'administration	-	2 335 065	-	2 335 065	1 883 608
CHV44 Commissions reçues des réassureurs	+	0	9 672	-9 672	-8 747
Sous total 5		6 821 216	9 672	6 811 544	6 171 558
CHV5 Autres Charges techniques	-	3 193 896	-	3 193 896	2 265 192
CHV9 Charges de placements					
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-	267 437	-	267 437	266 315
CHV92 Correction de valeur sur placements	-	-	-	-	-
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	-	-	-	-	-
Sous total 6		3 461 332	-	3 461 332	2 531 507
CHV10 Moins values non réalisées sur placements	-	-	-	-	-
CHV12 Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat	-	-	-	-	-
RTV Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)		14 542 463	16 073,315	14 526 390	10 893 921

ETAT DE RESULTAT (En Dinars Tunisien)			
DESIGNATION		Exercice de 12 mois clos le 31/12/2020	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2019
RTV Résultat technique de l'assurance vie	+/-	14 526 390	10 893 921
PRNT1 Produits des Placements			
PRNT11 Revenus des placements	+	29 501	84 735
PRNT12 Produits des autres Placements	+	-	-
Sous total 1a		29 501	84 735
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements	+	-	-
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	+	-	-
Sous total 1		14 555 891	10 978 656
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	+	-	-
CHNT1 Charges des Placements			
CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts	-	-	-
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-	67 141	1 013 392
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	-	-	-
Sous total 2		67 141	1 013 392
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	-	-	-
PRNT2 Autres produits non techniques	+	25 062	96 837
CHNT3 Autres charges non techniques	-	4 560 384	-
Résultat provenant des activités ordinaires		9 953 428	10 062 100
CHNT4 Impôts sur le résultat	-	1 927 582	4 042 189
Résultat provenant des activités ordinaires après Impôts		8 025 846	6 019 911
PRNT4 Gains extraordinaires	+	-	-
CHNT5 Pertes extraordinaires	-	-	-
Résultat extraordinaire		-	-
Résultat net de l'exercice		8 025 846	6 019 911
CHNT6/PRNT5 Effets Modifications comptables (nets d'impôts)		-	-
Résultat net de l'exercice après modifications comptables		8 025 846	6 019 911

ETAT DE FUX DE TRESORERIE (En Dinars Tunisien)		
DESIGNATION	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2020	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2019
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	104 097 609	82 858 058
Sommes versées pour paiement des sinistres	(14 337 719)	(22 578 945)
Encaissements des primes reçues (acceptations)	-	-
Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptations)	-	-
Commissions versées sur les acceptations	-	-
Décaissements de primes pour les cessions	(118 059)	-
Encaissements des sinistres pour les cessions	-	32 543
Commissions reçues sur les cessions	9 672	8 747
Commissions versées aux intermédiaires	(3 738 834)	(3 098 903)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(10 144 660)	(8 795 132)
Variation des dépôts auprès des cédantes	54 956	(42 578)
Variations des espèces reçues des cessionnaires		
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	(84 216 608)	(66 235 530)
Encaissements liés à la cession de placements financiers	191 339	100 597
Taxes sur les assurances versées au trésor		
Produits financiers reçus	26 757 009	20 315 491
Impôt sur les bénéfices payés	-	-
Autres mouvements	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	18 554 705	2 564 347
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisation incorporelles et corporelles	(209 111)	(91 186)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisation incorporelles et corporelles	-	67 500
Décaissement provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-	-
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation	-	-
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation	-	-
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(209 111)	(23 686)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions	-	-
Dividendes et autres distributions	-	-
Encaissements provenant d'emprunts	-	-
Remboursements d'emprunts	-	-
Augmentation / Diminutions des ressources spéciales	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-	-
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	-	-
Variation de trésorerie	18 345 595	2 540 661
Trésorerie de début d'exercice	3 497 999	957 338
Trésorerie de fin d'exercice	21 843 593	3 497 999

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I- PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

La Compagnie Nouvelle d'Assurance – Attijari Assurance est une société anonyme de droit tunisien, dont l'objet social est la pratique des opérations d'assurance et de réassurance sur la vie et la capitalisation.

La société est régie par les lois en vigueur en Tunisie et notamment la loi n°92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du Code des Assurances et la loi n°2000-93 du 3 novembre 2000 portant promulgation du Code des Sociétés Commerciales.

II- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'exercice 2020 a connu les faits marquants suivants :

- Une croissance du chiffre d'affaires global de 16,2% par rapport à 2019.
- Une amélioration du taux de rendement du portefeuille titres (hors les actions UADH) passant de 8,07% en 2019 à 8,51% en 2020.
- Un résultat technique en progression de 33% à 14,52 MD.
- Un résultat net bénéficiaire en progression de 33,32% par rapport à l'année dernière, à 8,03 MD

III-PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la société sont établis conformément aux principes et méthodes comptables définies par le système comptable tunisien et plus particulièrement par les normes comptables sectorielles relatives aux entreprises d'assurances et de réassurances.

A- Actifs incorporels et corporels

Les actifs incorporels et corporels qui répondent aux critères de classement en tant qu'actif, prévus respectivement par les Normes Comptables N°6 et 5, sont pris en compte à leur coût d'acquisition.

La valeur amortissable de ces actifs est linéairement répartie sur la durée d'utilisation de cette immobilisation.

B- Contrat de location financement

Les contrats de location sont comptabilisés, au début de la période de location, à l'actif et au passif du bilan pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Le taux d'actualisation utilisé pour le calcul de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location.

C- Obligations et autres titres à revenus fixes

Les bons, obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupon couru à l'achat.

Les frais accessoires sur achats sont enregistrés en charge de l'exercice.

Le montant du coupon couru à l'achat est enregistré en débit du compte « Revenus des placements ».

Titre est inférieur à son prix de remboursement, la différence échelonnée sur la durée de vie résiduelle du titre est prise en produit.

D- Primes acquises non émises

Les primes acquises et non émises correspondent aux :

- Primes afférentes à l'exercice courant mais qui n'ont pas pu être émises en raison des délais Incompressibles ou bien de retard dans les traitements informatiques ;
- la partie chevauchante au 31/12, des primes annuelles mais dont l'émission est fractionnée mensuellement.

E- Primes à annuler

En absence d'un historique permettant d'estimer de manière statistique les primes à annuler relatifs aux primes acquises de l'exercice, elles sont déterminées sur la base d'un inventaire des annulations intervenues postérieurement à la date de clôture.

F- Intérêts acquis non échus

Les intérêts acquis et non échus relatifs aux placements sont constatés, selon la règle de prorata temporis, en produit de l'exercice.

G- Autres comptes de régularisation

Les autres charges constatées d'avance et les autres produits à recevoir sont régularisés, selon la règle de prorata temporis à la clôture de l'exercice.

H- Provisions techniques

Provision mathématique :

Elle correspond à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Elle est déterminée automatiquement, à la clôture de chaque arrêté, séparément pour chaque contrat individuel, conformément aux notes techniques.

Provision pour frais de gestion :

Elle est constituée pour couvrir les charges de gestion futures des contrats qui ne sont pas couvertes par ailleurs.

Provision pour participation aux bénéfices :

Elle est constituée pour enregistrer l'engagement de la compagnie envers les bénéficiaires des contrats lorsque les montants dus au titre des bénéfices n'ont pas encore été versés ou crédités au compte de l'assuré.

Provision pour sinistres à payer :

Il s'agit de la dette de la compagnie envers ses assurés pour les sinistres, rachats, arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par la compagnie ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

Provision d'égalisation :

Il s'agit des montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance groupe contre le risque décès.

Charges par destination

Les charges par destination correspondent à la répartition analytique des charges par nature entre les différentes destinations représentatives des activités d'assurance vie :

- Frais d'acquisitions
- Frais d'administration des contrats
- Frais de gestion des sinistres
- Frais de gestion des placements
- Autres charges techniques

La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination est réalisée comme suit :

- Les charges se reportant exclusivement à l'une des activités techniques citées ci-dessus sont Directement affectées aux comptes par destinations correspondants.
- Les charges à plus d'une activité technique sont affectées par le biais de clés de répartition Déterminées sur des critères quantitatifs, notamment :
 - ✓ L'effectif,
 - ✓ Surface des locaux occupés,
 - ✓ Temps de travail

Les charges non techniques sont ceux sans lien technique avec l'activité d'assurance.

IV- Notes explicatives des principales rubriques des états financiers

Les chiffres figurant au niveau des notes sont exprimés en Dinar Tunisien.

A- NOTES SUR LE BILAN

Mouvements sur les éléments de l'actif

Les mouvements sur les éléments de l'actif ont été détaillés dans un tableau établi conformément à l'annexe 8 de la norme Comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (Cf. Annexe 8).

AC1 Actifs incorporels

Les actifs incorporels totalisant au 31/12/2020, le montant brut de 130 406 dinars et la valeur nette d'amortissements de 80 432 dinars, correspondent aux coûts de mise en place de logiciels d'exploitation et de gestion de la Compagnie.

Le coût des deux logiciels est amorti linéairement au taux de 33.33%.

AC22 Autres installations, outils et mobilier

Les autres installations, outils et mobiliers totalisant 1 120 756 dinars au 31/12/2020 se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur Brute	Taux d'Amort	Amortissement	Valeur nette
Matériel de Transport	465 699	20%	303 748	161 951
Matériels et mobiliers de Bureau	431 565	20%	292 865	138 700
Matériels informatique	223 491	33,33%	189 949	33 542
Total	1 120 756		786 563	334 193

AC31 Terrains et constructions

La valeur brute des Terrains et constructions totalisant 4 668 854 dinars au 31/12/2020 se détaille comme suit :

• Terrain	1 429 103
• Construction	1 295 042
• Agencement et Aménagement Construction	<u>1 944 709</u>
	4 668 854

AC33 Autres placements financiers

Les autres placements financiers totalisant 419 720 250 dinars au 31/12/2020, se détaillent comme suit

Désignation	Valeur Brute 2020	Provision pour dépréciation	Valeur Nette 2020	Valeur Nette 2019
Bons de Trésors	228 865 442	-	228 865 442	155 459 052
Emprunt National	1 250 000	-	1 250 000	1 562 500
Emprunts Obligataires	49 463 200	-	49 463 200	64 691 000
Actions cotées	7 492 871	6 138 469	1 354 402	1 421 544
Actions Attijari SICAV	-	-	-	3 112 903
Avances sur Contrats	47 046 968	-	47 046 968	29 942 645
Certificats de dépôts	84 500 000	-	84 500 000	72 500 000
Prêts et cautionnements	1 101 769	-	1 101 769	742 671
Total	419 720 250	6 138 469	413 581 782	329 432 315

Les actions cotées se détaillent comme suit :

- 985 376 Actions UADH acquises en 2015 à 6 996 170 dinars, provisionnés en 2019 à concurrence de 6 037 399 dinars, ont enregistré à la clôture de l'exercice 2020 une appréciation de 174% par rapport à la clôture de l'exercice précédent. Le cours moyen du mois de décembre est passé de 0,973 dinars en 2019 à 2,662 dinars en 2020, contre un cours historique de 7,10 dinars.

En absence d'un marché liquide et d'une information fiable sur la juste valeur de ces actions à la clôture de l'exercice, notamment sur l'impact de l'offre additionnelle qui serait occasionnée par la mise en vente de ces titres, la Compagnie n'a pas procédé, par prudence, à une reprise de provision à la clôture de l'exercice 2020 au titre de cette appréciation.

- 14 517 Actions Attijari Bank acquises en 2019 à 496 702 dinars, provisionnés en 2019 à concurrence de 33 929 dinars, ont subi à la clôture de l'exercice 2019 une dépréciation supplémentaire de 67 141 dinars, provisionnée d'égal montant.

Les placements ont fait l'objet d'une synthèse dans un tableau établi conformément à l'annexe 9 « Etat récapitulatif des placements » de la norme Comptable N°26 relatives à la présentation des États financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (Cf. Annexe 9).

AC5 Parts des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques constatées à la clôture de l'exercice 2020, s'élève à 310 810 dinars contre 260 469 dinars en 2019, s'analysant comme suit :

	2020	2019
• Part des réassureurs dans les provisions mathématiques relative à la cession en facultative d'un contrat « Assuremprunt » ayant fait l'objet de lettres de garanties de la part des réassureurs.	111 145	119 480
• Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres à payer relative aux primes décès aux réassureurs dans le cadre de traités en excédent de sinistres.	199 665	140 989
Total	310 810	260 469

AC611 Primes acquises et non émises

Les primes acquises et non émises, s'élevant au 31/12/2020 à 13 406 171 dinars contre 15 816 347 dinars pour l'exercice précédent, correspondent à des primes à émettre relatives à des primes échelonnées, ou bien des primes afférentes à l'exercice courant mais qui n'ont pas pu être émises (ou annulées) en raison des délais incompressibles ou bien de retard dans les traitements informatiques. Elles se détaillent comme suit :

	2020	2019
• Primes acquises et non émises	13 970 748	16 104 892
• Provision pour primes à annuler	(564 576)	(288 545)
Total	13 406 171	15 816 347

AC62 Créances nées d'opérations de réassurance

Les créances nées d'opérations de réassurance totalisant 170 596 dinars au 31/12/2020 s'analysent comme suit :

• Solde comptes de réassurance 2018	106 921
• Solde comptes de réassurance 2019	19 174
• Solde comptes de réassurance 2020	<u>44 502</u>
Total	170 596

AC63 Autres créances

Les autres créances totalisant 14 255 946 dinars au 31/12/2020 contre 10 593 259 dinars en 2019, se détaillent comme suit :

Désignation	2020	2019
Personnel avances et acomptes	196 713	118 956
Retenues à la source opérées par les organismes financiers et les autres débiteurs	13 679 192	10 012 477
Fournisseurs avances et acomptes	165 939	229 006
Autres débiteurs	214 101	232 819
Total	14 255 946	10 593 259

AC 71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse

Les avoirs en banque, CCP, chèques et caisse totalisent au 31/12/2020 la somme de 21 843 593 dinars contre 3 497 999 dinars en 2019 :

Désignation	2020	2019
Compte courant Attijari Banque	19 943 748	3 497 706
Compte chez Attijari intermédiation	1 899 762	(198)
Caisse Siège	83	491
Total	21 843 593	3 497 999

AC73 Comptes de régularisation actifs

Les comptes de régularisation actifs totalisant 17 907 947 dinars au 31/12/2020 contre 12 625 770 dinars en 2019, se détaillent comme suit :

Désignation	2020	2019
Intérêts courus sur BTA	8 939 215	6 037 195
Intérêts courus sur emprunts obligataires	2 652 759	2 134 393
Intérêts courus sur emprunt national	42 188	52 735
Intérêts courus sur certificats de dépôts 3497	2 361 549	2 023 241
Amortissement des différences sur les prix de remboursement des BTA (décotes)	3 810 255	2 143 066
S/Total Intérêts acquis non échus	17 805 966	12 390 630
Charges constatées d'avance	27 963	21 065
Intérêts courus sur avances Contrat Vie	-	141 735
Pénalités et frais de gestion à recevoir sur rachats de contrats de capitalisation	-	3 769
Agios débiteurs relatifs aux comptes courants bancaires	73 060	67 615
Autres	957	957
S/Total Autres comptes de régularisation	101 980	235 141
Total	17 907 947	12 625 771

Mouvements sur les éléments des capitaux propres et des passifs

CP1 Capitaux propres

Les capitaux propres avant résultat totalisent 25 137 836 dinars au 31/12/2020 contre 19 117 924 dinars en 2019. La variation de 6 019 911 dinars correspond à l'affectation du montant du résultat bénéficiaire de l'exercice 2019.

PA14 Dettes envers les établissements bancaires et financiers

Les dettes envers les établissements bancaires et financiers totalisant 67 872 dinars au 31/12/2020 contre 119 112 dinars en 2019, correspondent au montant restant dû relatif à cinq contrats de leasing conclus avec la société ATTIJARI LEASING.

La ventilation selon la durée résiduelle de la dette en distinguant la part à moins d'un an, la part à plus d'un an et moins de cinq ans et la part à plus de cinq ans s'établi comme suit :

• Dettes à moins d'un an	50 295
• Dettes à moins de cinq ans	17 577
Total	67 872

PA3 Provisions techniques brutes

Les provisions techniques brutes totalisant 428 032 490 dinars au 31/12/2020 contre 334 142 446 dinars en 2019, détaillées comme suit :

Désignation	2020	2019
Provisions mathématiques Epargne	396 722 877	308 370 929
Provisions pour sinistres à payer Epargne	-	187 236
Provisions pour Frais de gestion des sinistres	-	9 362
Provisions pour participation aux bénéficies	10 020 984	8 265 518
S/T Provision Epargne	406 743 861	316 833 045
Provisions mathématiques Décès	10 795 813	9 233 440
Provisions pour rentes	-	3 700
Provisions pour sinistres à payer Décès	9 964 437	7 613 176
Provisions pour Frais de gestion des sinistres	458 222	379 162
Provisions d'égalisation	70 157	79 923
S/T Provisions Décès	21 288 629	17 309 401
Total des provisions techniques	428 032 490	334 142 446

PA 61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Les dettes nées d'opérations d'assurance directe totalisant 4 522 066 dinars au 31/12/2020 contre 3 763 233 dinars pour l'exercice précédent, correspondent principalement au montant des commissions d'acquisition et de gestion des encours revenant à la Banque Attijari de Tunisie, au titre de l'exercice 2020, dans le cadre des opérations de Bancassurance.

PA 63 Autres dettes

Les autres dettes totalisant au 31/12/2020 la somme de 10 702 507 dinars contre 10 636 564 dinars en 2019, se détaillent comme suit :

Désignation	2020	2019
IS 2016	1 114 145	1 114 145
IS 2017	1 916 920	1 916 920
IS 2018	2 999 837	2 999 837
IS 2019	3 723 068	3 723 068
IS 2020	202 056	0
Contribution sociale de solidarité	300	319 120
Impôts et Taxes	238 362	184 914
CNSS	89 324	85 108
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	10 284 012	10 343 112
Divers Fournisseurs d'exploitation	230 580	116 709
Fournisseurs factures non parvenues	186 129	175 058
Créditeurs Divers	416 709	291 767
Personnels Rémunérations dues	1 785	1 685
Total	10 702 507	10 636 564

PA71 Comptes de régularisation Passif

Les comptes de régularisation Passifs totalisant 8 916 418 dinars au 31/12/2020 contre 2 765 932 dinars en 2019, se détaillent comme suit :

Désignation	2020	2019
Provisions pour Bonus à payer	400 000	300 000
Provisions jeton de présence	62 500	50 000
Provisions challenge aux réseaux	300 304	256 552
Provisions pour cadeaux	6 850	100 000
Commissions d'acquisition/PANE	1 142 005	1 035 972
Provisions pour congés	244 335	156 567
Provisions pour départ à la retraite	36 986	38 535
Cotisations Assurance groupe à payer	44 498	46 804
Redevance SI WASSIL	1 170 558	180 000
Provisions IS	3 720 384	0
Diverses charges à payer	1 725 639	560 625
Produits constatés d'avance	36 617	11 350
Capitaux constitutifs de rentes	25 740	29 527
Total	8 916 418	2 765 932

B- NOTES SUR LE RESULTAT

Résultat technique de l'assurance vie

Le résultat technique de l'exercice 2020 est bénéficiaire de 14 526 390 dinars contre un bénéfice de 10 893 921 dinars pour l'exercice précédent.

Un état de résultat technique par catégories de contrats a été établi selon le modèle prévu par l'annexe 12 de la norme comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (Cf. Annexe 12).

PRV1 Primes

Les primes acquises nettes des cessions de réassurance s'élèvent au 31/12/2020 à 100 748 015 dinars contre 86 810 593 dinars pour l'exercice précédent, détaillées comme suit :

Désignation	2020	2019	Variations	En %
Primes émises	104 863 026	85 238 009	19 625 017	23%
Primes annulées	(1 424 666)	(2 811 288)	1 386 622	-49%
Primes émises nettes	103 438 360	82 426 721	21 011 639	25%
Variation primes acquises non encore émises	(2 410 175)	4 578 846	(6 989 021)	-153%
Chiffre d'affaires	101 028 185	87 005 567	14 022 618	16%
Primes cédées	(280 169)	(194 974)	(85 195)	44%
Total net	100 748 015	86 810 593	13 937 423	16%

- Le chiffre d'affaires a enregistré en 2020 une progression de 16% ayant concerné aussi bien les primes de prévoyance que d'Épargne.
- Les primes annulées concernant principalement les primes d'Épargne ont enregistré une nette baisse de 49%.

PRV2 Produits de placements

Les produits des placements totalisent 32 168 858 dinars au 31/12/2020 contre 23 496 794 dinars pour l'exercice précédent, soit une hausse de +37%.

PRV4 Autres produits techniques

Les autres produits techniques totalisant 323 343 dinars au 31/12/2020 contre 291 267 dinars l'exercice précédent, correspondent aux montants des prélèvements de pénalités et des frais de gestion au titre des rachats de contrats d'Épargne.

CHV1 Charge de sinistres

Les charges de sinistres et des prestations payées nettes de cessions de réassurance totalisent 16 776 201 dinars au 31/12/2020 contre 17 810 204 dinars pour l'exercice précédent, détaillées comme suit :

Désignation	2020	2019
Sinistres payés	2 129 302	3 526 554
Parts de réassureurs	(204 176)	(237 680)
S/T	1 925 126	3 288 874
Variations des provisions pour sinistres à payer	2 430 320	580 889
Part des réassureurs	(58 676)	46 298
S/T	2 371 644	627 187
Prestations payées	12 129 357	19 052 391
Variations des prestations à payer	(196 598)	(5 390 743)
S/T	11 932 759	13 661 648
Charge de gestion des sinistres	467 612	473 484
Variation provision pour charge de sinistres	79 059	(240 989)
S/T	546 671	232 495
Total	16 776 201	17 810 204

CHV2 Variation des autres provisions

La variation des autres provisions techniques s'élève au 31/12/2020 à 91 664 750 dinars contre 73 191 466 dinars, détaillée comme suit :

Désignation	2020	2019
Var. Provisions mathématique Epargne	88 351 948	70 273 566
Var. Provisions pour participation aux bénéficiaires	1 755 467	2 716 128
Var. Provisions pour rentes éducations	-	(170 281)
Var. Provisions mathématique décès	1 292 849	(264 508)
Var. Provisions mathématiques PU Assuremprunt	265 824	464 622
Var. Provisions d'égalisations	(9 766)	(29 183)
Total Brut de la variation des autres provisions d'assurance vie	91 656 322	72 990 344
Var. Part des réassureurs dans les PM	(8 428)	(201 122)
Total net de la variation des autres provisions d'assurance vie	91 664 750	73 191 466

CHV4 Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation totalisent 6 811 544 dinars au 31/12/2020 contre 6 171 558 dinars pour l'exercice précédent. Ces frais représentent 6,74% du total des primes acquises en 2020 contre 7,06% pour 2019.

Ils correspondent aux frais directement ou indirectement imputables aux activités d'acquisition et d'administration des contrats.

CHV5 Autres charges techniques

Les autres charges techniques totalisent 3 193 896 dinars au 31/12/2020 contre 2 265 192 dinars pour l'exercice précédent. Ils correspondent aux frais internes et externes qui ne peuvent être affectés ni directement ni indirectement par l'application d'une clé de répartition à l'une des destinations représentatives de l'activité d'assurance vie.

CHV9 Charges de placements

Les charges de placements totalisent 267 437 dinars au 31/12/2020 contre 266 315 dinars au titre de l'exercice précédent.

Elles correspondent aux frais directement imputables, tels que les frais de bourse et les frais de courtage, ainsi que les frais indirectement imputables aux activités de gestion des placements, tels que les charges de personnel, les loyers et les amortissements des équipements d'exploitation.

Ces charges ont été synthétisés dans un tableau établi selon le modèle prévu par l'annexe 11 de la norme comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (Cf. Annexe 11).

PRNT1 Revenus des placements

Les produits des placements « libres » totalisent 29 501 dinars au 31/12/2020 contre 84 735 dinars pour l'exercice précédent.

CHNT12 Correction de valeur sur placements

La correction de valeur sur placements totalise 67 141 dinars au 31/12/2020, correspondant au montant de la provision pour dépréciation des actions cotées « Attijari Bank ».

CHNT3 Autres charges non techniques

Les autres charges non techniques totalisant 4 560 384 dinars au 31/12/2020 et correspondent principalement au montant de la provision pour IS relatif aux intérêts courus des capitaux mobiliers.

C- NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation totalisant +23 115 089 dinars au 31/12/2020 contre +2 564 347 dinars pour l'exercice précédent s'analysent comme suit :

- Les encaissements des primes reçues des assurés totalisent 104 097 609 dinars au 31/12/2020 contre 82 858 058 dinars pour l'exercice précédent.
- Les sommes versées pour paiement des sinistres totalisent 14 337 719 dinars au 31/12/2020 contre 22 578 945 pour l'exercice précédent.
- Les décaissements au titre primes cédés aux réassureurs s'élèvent à 118 059 dinars au 31/12/2020 contre un solde nul pour l'exercice précédent.
- Les encaissements au titre primes cédés aux réassureurs s'élèvent à un solde nul au 31/12/2020 contre 32 543 dinars pour l'exercice précédent.
- Commissions reçues sur les cessions totalisent 9 672 dinars au 31/12/2020 contre 8 747 dinars pour l'exercice précédent.
- Les commissions versées aux intermédiaires totalisent 3 738 834 dinars au 31/12/2020 contre 3 098 903 dinars l'exercice précédent.
- Les sommes versées aux fournisseurs et au personnel totalisent 5 584 276 dinars au 31/12/2020 contre 8 795 132 pour l'exercice précédent.
- La variation des dépôts auprès des cédantes présentent au 31/12/2020 un solde positif de 54 956 dinars contre un solde négatif de 42 578 dinars pour l'exercice précédent.
- Les décaissements liés à l'acquisition des placements financiers totalisent 84 216 608 dinars au 31/12/2020 contre 66 235 530 dinars pour l'exercice précédent.
- Les encaissements liés à la cession de placements financiers s'élèvent à 191 339 dinars au 31/12/2020 contre 100 597 dinars pour l'exercice précédent.

- Les produits financiers reçus au 31/12/2020 s'élèvent à 26 757 009 dinars contre 20 315 491 dinars pour l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement totalisent -209 111 dinars au 31/12/2020 contre -23 686 dinars pour l'exercice précédent, s'analysent comme suit :

- Les décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles au 31/12/2020 s'élèvent à 209 111 dinars contre 91 186 dinars pour l'exercice précédent.
- Les encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles au 31/12/2020 s'élèvent à un solde nul contre 67 500 dinars pour l'exercice précédent.

V- AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

A- PASSIFS EVENTUELS

Une opposition administrative a été prononcée par le Receveur des Finances de Rades le 19 septembre 2019 à l'encontre de la Compagnie, pour le recouvrement d'un montant de 5 243 324,949 dinars, et ce, suite à une déclaration tardive de sa part concernant un débiteur du Trésor Public.

Suite à cette opposition administrative, la Compagnie a entrepris toutes les actions nécessaires afin de bien justifier à l'Administration, l'absence de toute relation avec le débiteur en question, ainsi que de démontrer la bonne foi du retard de déclaration.

A l'issue de ces actions, l'Administration a suspendu toute action de recouvrement à l'encontre de la Compagnie.

Pour conforter le classement définitif de cette opposition, la Compagnie a saisi, en date du 18 janvier 2020, la Cour d'Appel afin de demander l'annulation de l'opposition et d'obtenir ainsi une main levée totale et définitive. La dernière audience tenue le 20 janvier 2021 a été reportée pour le 31 mars 2021.

Nous attendons un jugement en notre faveur, la jurisprudence en matière civile et commerciale étant favorable aux déclarations tardives de bonne foi produites même en instance d'Appel.

B- LES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNEES

La société n'a pas d'engagements sous forme de garanties ou autre (reçus ou obtenus) au 31 décembre 2020.

C- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 1^{er} mars 2021.

Nous n'avons pas identifié de situations ou d'évènements survenues après la date de clôture de l'exercice 2020 impliquant la modification de certains postes de l'actif ou du passif ou entrainer une information complémentaire.

D- OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les opérations réalisées en 2020 avec les parties liées se présentent comme suit :

- **Emprunts Obligataires**

Parties Liées	Souscriptions	Amortissements	Solde Clôture	Coupons Bruts
Attijari Leasing	-	3 160 000	12 580 000	1 257 700
Attijari Bank	-	2 343 800	6 435 200	657 065

- **Contrats Leasing**

Parties Liées	Souscriptions	Règlements	Solde Clôture	Marge Bénéficiaire passée en charge
Attijari Leasing	-	58 906	67 872	7 651

- **Certificats de dépôts**

Parties Liées	Souscriptions	Remboursements	Solde Clôture	Intérêts perçus d'avance
Attijari Bank	22 000 000	10 000 000	80 500 000	3 566 211
Attijari Leasing	4 000 000	-	4 000 000	417 647

- **Dépôts à terme**

Parties Liées	Souscriptions	Remboursements	Solde Clôture	Intérêts perçus d'avance
Attijari Bank	17 000 000	17 000 000	-	321 370

- **SICAV Obligataire**

Parties Liées	Souscriptions	Rachat	Moins-value	Dividendes	Solde Clôture
Attijari Gestion	24 025 106	23 751 925	(273 181)	464 521	-

- **Bancassurance (commissions d'acquisitions et de gestion)**

Parties Liées	Règlements	Solde Clôture	Commissions passées en charges
Attijari Bank	3 087 881	4 050 013	4 157 974

- **Refacturation de charge**

Parties Liées	Encaissements	Créances
Attijari Bank	200 586	199 143

- **Location serveurs et refacturation de frais de télécommunication**

Parties Liées	Règlements	Solde Clôture	Montant passé en charge
Attijari Bank	52 024	2 359	51 912

- **Redevance S&I**

Parties Liées	Provision passée en charge
Wafa Assurance	990 558

ANNEXES

Annexe 8
Mouvements ayant affecté les éléments de l'actifs

Désignation	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.C.N. à la clôture
	à l'ouverture	Acquisitions	Cessions	A la clôture	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions (1)		A la clôture		
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
Actifs incorporels	33 853	96 554	0	130 406	33 101	0	16 873	0	0	0	49 974	0	80 432
Frais de recherche et développement				0							0		0
Concessions, brevets, licences, marques	33 853	48 834	0	82 686	33 101	0	16 873	0	0	0	49 974	0	32 712
Fonds de commerce				0							0	0	0
Acomptes versés	0	47 720		47 720	0	0	0	0	0	0	0	0	47 720
Actifs corporels d'exploitation	1 081 406	39 350	0	1 120 756	607 833	0	178 730	0	0	0	786 563	0	334 193
Installations techniques et machines				0							0	0	0
Autres installations, outillage et mobilier	1 081 406	39 350	0	1 120 756	607 833	0	178 730	0	0	0	786 563	0	334 193
Acomptes versés				0							0	0	0
Placements	343 596 796	472 308 176	369 672 358	446 232 614	656 334	6 071 327	240 703	67 141	0	0	897 037	6 138 469	439 197 109
Terrains et constructions d'exploitation et hors exploitation	4 595 647	167 869	94 661	4 668 854	656 334	0	240 703	0	0	0	897 037	0	3 771 817
<i>Placements dans les entreprises liées</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Parts				0							0	0	0
Bons et obligations				0							0	0	0
<i>Placements dans les entreprises avec un lien de participation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Parts				0							0	0	0
Bons et obligations				0							0	0	0
Autres placements financiers	339 001 149	472 140 307	369 577 696	441 563 760	0	6 071 327	0	67 141	0	0	0	6 138 469	435 425 292
Actions, autres titres à revenu variable	10 605 774	20 912 203	24 025 106	7 492 871		6 071 327	0	67 141	0	0	0	6 138 469	1 354 403
Obligations et autres titres à revenu fixe	221 712 552	74 006 390	16 140 300	279 578 642							0	0	279 578 642
Prêts hypothécaire				0							0	0	0
Autres prêts	30 685 316	20 496 160	3 032 739	48 148 737							0	0	48 148 737
Dépôt auprès des établ. Bancaires et financiers	75 997 507	356 725 555	326 379 552	106 343 510							0	0	106 343 510
Autres	0	0	0	0							0	0	0
Créances pour espèces déposés				0							0	0	0
Placements des contrats en UC				0							0	0	0
TOTAL	344 712 054	472 444 079	369 672 358	447 483 776	1 297 268	6 071 327	436 305	67 141	0	0	1 733 573	6 138 469	439 611 734

Annexe N°9
Etat récapitulatif des placements

	Valeur brute	Valeur nette	juste valeur	Plus ou moins value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	4 668 854	3 771 817		-897 037
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	7 492 871	1 354 403		-6 138 469
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autres parts d'OPCVM				
Obligations et autres titres à revenu fixe	364 078 642	364 078 642		0
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés	48 148 737	48 148 737		
Dépôts auprès des entreprises cédantes				
Autres dépôts	21 843 593	21 843 593		0
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				0
Total des Placements	446 232 698	439 197 192	0	-7 035 506
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	446 232 698	439 197 192		7 035 506
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques				
Total	446 232 698	439 197 192	0	7 035 506

Annexe N°10

Etat des règlements et des provisions pour sinistres décès à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2013	2014
Inventaire 2014		
Règlements cumulés	0	170 194
Provisions pour sinistres	1 000	94 190
Total charges des sinistres	1 000	264 384
Primes acquises	208 116	2 973 594
% sinistres / primes acquises	0,48%	8,89%

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2013	2014	2015
Inventaire 2015			
Règlements cumulés	51 326	190 232	60 312
Provisions pour sinistres déclarés	40 500	342 649	777 244
Total charges des sinistres	91 826	532 881	837 556
Primes acquises	208 116	2 973 594	6 013 229
% sinistres / primes acquises	44,12%	17,92%	13,93%

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2013	2014	2015	2016
Inventaire 2016				
Règlements cumulés	51 326	261 921	344 482	144 581
Provisions pour sinistres déclarés	41 500	301 821	811 324	1 354 368
Total charges des sinistres	92 826	563 742	1 155 806	1 498 948
Primes acquises	208 116	2 973 594	6 013 229	9 575 231
% sinistres / primes acquises	44,60%	18,96%	19,22%	15,65%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2013	2014	2015	2016	2017
Inventaire 2017					
Règlements cumulés	51 326	315 502	518 904	553 899	185 664
Provisions pour sinistres déclarés	42 500	247 837	677 209	1 404 032	1 639 230
Total charges des sinistres	93 826	563 339	1 196 113	1 957 932	1 824 894
Primes acquises	208 116	2 973 594	6 013 229	9 575 231	12 165 760
% sinistres / primes acquises	45,08%	18,94%	19,89%	20,45%	15,00%

Année d'inventaire	Exercice de survenance					
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Inventaire 2018						
Règlements cumulés	89 202	391 643	845 435	1 112 333	1 097 092	843 489
Provisions pour sinistres déclarés	1 000	149 503	349 045	806 236	1 398 377	1 724 297
Total charges des sinistres	90 202	541 146	1 194 480	1 918 569	2 495 469	2 567 786
Primes acquises	208 116	2 973 594	6 013 229	9 575 231	12 165 760	14 090 001
% sinistres / primes acquises	43,34%	18,20%	19,86%	20,04%	20,51%	18,22%

Année d'inventaire	Exercice de survenance						
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Inventaire 2019							
Règlements cumulés	89 202	391 643	907 969	1 238 314	1 487 975	2 151 444	1 608 595
Provisions pour sinistres déclarés	1 000	132 703	226 580	473 803	1 138 577	1 319 699	1 478 031
Total charges des sinistres	90 202	564 379	1 193 726	1 847 343	2 626 551	3 471 143	3 086 626
Primes acquises	208 116	2 973 594	6 013 229	9 575 231	12 165 760	14 090 001	16 268 843
% sinistres / primes acquises	43,34%	18,98%	19,85%	19,29%	21,59%	24,64%	18,97%

Année d'inventaire	Exercice de survenance							
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Inventaire 2020								
Règlements cumulés	89 202	394 283	909 969	1 246 639	1 515 642	2 318 839	2 349 803	1 175 526
Provisions pour sinistres déclarés	0	132 703	226 580	473 803	896 016	1 161 365	1 662 006	1 875 967
Total charges des sinistres	89 202	526 986	1 136 549	1 720 442	2 411 658	3 480 204	4 011 809	3 051 493
Primes acquises	208 116	2 973 594	6 013 229	9 575 231	12 165 760	14 090 001	16 268 843	16 043 348
% sinistres / primes acquises	42,86%	17,72%	18,90%	17,97%	19,82%	24,70%	24,66%	19,02%

Annexe N°11
Ventilation des charges et des produits des placements

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec lien de participations	Autres revenus et frais financiers	Total
Revenus des placements immobiliers			
Revenu des participations			
Revenu des autres placements		32 198 359	32 198 359
Autres revenu financiers (commissions, honoraires)			
Total produits des placements	0	32 198 359	32 198 359
Intérêts			
Frais externes		267 530	267 530
Autres frais		0	0
Total charges des placements	0	267 530	267 530

ANNEXE N°12
Résultat technique par catégorie d'assurance vie

	Total
Primes	101 028 184
Charges de prestations	17 039 053
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	91 656 322
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	
Solde de souscription	-7 667 190
Frais d'acquisition	4 486 151
Autres charges de gestion nettes	5 205 617
Charges d'acquisition et de gestion nettes	9 691 768
Produits nets de placements	31 901 328
Participation aux résultats et intérêts techniques	
Solde financier	31 901 328
Primes cédées et/ou rétrocédées	280 169
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	204 176
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	50 341
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	0
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	9 672
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	15 980
Résultat technique	14 526 390
Informations complémentaires	
Montants des rachats	11 885 073
Intérêts techniques bruts de l'exercice	11 828 864
Provisions techniques brutes à la clôture	428 032 490
Provisions techniques brutes à l'ouverture	334 142 446
A déduire	
Provision devenues exigibles	

ANNEXE N°14

**Tableau récapitulatif des éléments constitutifs de la participation
des assurés aux résultats techniques et financiers**

	Exercice				
	2016	2017	2018	2019	2020
Participation aux résultats (1) (état de résultat technique)					
. Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)	4 225 113	6 397 313	9 719 219	15 683 186	17 056 435
. Variation de la provision pour participation aux bénéfices	536 163	1 425 943	2 844 154	2 716 128	1 755 467
Participation aux résultats des contrats d'assurances vie (2)					
. Provisions mathématiques moyennes	107 379 714	151 615 388	207 116 040	273 234 146	352 546 903
. Montant minimum de participation					
. Montant effectif de la participation dont attribuée (y compris intérêts tech.)					
. dont variation de la provision pour PB					

ANNEXE N°15

Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance

	Total	Raccordement
Primes	101 028 184	PRV1 1°colonne
Charges de prestations	17 039 053	CHV1 1°colonne
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	91 656 322	CHV2 1°colonne
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)		
Solde de souscription	-7 667 190	
Frais d'acquisition	4 486 151	CHV41 + CHV42
Autres charges de gestion nettes	5 205 617	CHV43 + CHV5 -PRV4
Charges d'acquisition et de gestion nettes	9 691 768	
Produits nets de placements	31 901 328	PRV2 - CHV9
Participation aux résultats et intérêts techniques		CHV3 1°COLONNE
Solde financier	31 901 328	
Primes cédées et/ou rétrocédées	280 169	PRV1 2°colonne
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	204 176	CHV11 2°colonne
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	50 341	(CHV12 + CHV21) 2°colonne
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	0	CHV3 2°colonne
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	9 672	CHV44 2°colonne
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	15 980	
Résultat technique	14 526 390	0
Informations complémentaires		
Montants des rachats	11 885 073	
Intérêts techniques bruts de l'exercice	11 828 864	
Provisions techniques brutes à la clôture	428 032 490	
Provisions techniques brutes à l'ouverture	334 142 446	
A déduire		
Provision devenues exigibles		

SOCIETE « Compagnie Nouvelle d'Assurance »
Rapport Général du commissaire aux comptes
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2020

Messieurs les actionnaires de la société « Compagnie Nouvelle d'Assurance »,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 mars 2018, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance (la « société »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 33 163 682 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 8 025 846 DT.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

4. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

AMC Ernst & Young
Noureddine Hajji

Tunis, le 15 avril 2021

SOCIETE « Compagnie Nouvelle d'Assurance »

Rapport Spécial du commissaire aux comptes

Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2020

Messieurs les actionnaires de la société « Compagnie Nouvelle d'Assurance »,

En application des dispositions de l'article 200 et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Votre Conseil d'Administration nous a informés de convention suivante nouvellement conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté une charge au titre de prestations SI pour un montant de 990 558 dinars et revenant à Wafa Assurance.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration en date du 24 juin 2020.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- La société « Compagnie Nouvelle d'Assurance » a réalisé au cours de l'exercice 2020 un chiffre d'affaires relatif au produit « Epargne collectif » pour un montant de 87 354 dinars, ce chiffre d'affaires a été réalisé dans le cadre des contrats d'assurance épargne collectif entre la société « Compagnie Nouvelle d'Assurance » et « Attijari Leasing ».
- Dans le cadre de la convention de bancassurance conclue entre la société « Compagnie Nouvelle d'Assurance » et « Attijari Bank », et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 février 2015 :
 - o La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté une charge correspondant aux commissions d'acquisition des contrats de capitalisation (Capital Plus-Awledi et Toumouhi) pour un montant de 689 326 dinars et revenant à Attijari Bank ;
 - o La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté une charge correspondant aux commissions d'acquisition des contrats de prévoyance (Assuremprunt, Assurdécouvert, Assurdécouvert Pack, SANADI, TDI et Rahet beli) pour un montant de 2 062 404 dinars et revenant à Attijari Bank ;
 - o La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté une charge correspondant aux commissions de gestion des contrats de capitalisation (Capital Plus, Awledi et Toumouhi) pour un montant de 1 406 244 dinars et revenant à Attijari Bank ;
 - o La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté un produit correspondant à la quote part de la société Attijari Bank dans les frais de challenge pour un montant de 200 586 dinars. Ce montant représente 50% des charges engagées ;

- La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a réalisé au cours de 2020 un chiffre d'affaires relatif au produit « Temporaire Décès en Inclusion » pour un montant de 280 628 dinars. Ce chiffre d'affaires a été réalisé dans le cadre d'un contrat d'assurance groupe négocié entre la société Compagnie Nouvelle d'Assurance et Attijari Bank.
- La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a réalisé au cours de 2020 avec la société « Attijari Bank » un chiffre d'affaires relatif au produit « Epargne collectif » pour un montant de 2 397 435 dinars.
- La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté des charges pour un montant de 51 912 dinars comprenant les charges de loyer et sa quote-part dans les charges communes de téléphonie dans le cadre de la convention conclue entre la société Compagnie Nouvelle d'Assurance et Attijari Bank et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 février 2015.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

1. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
 - Le Directeur Général bénéficie d'une rémunération mensuelle fixe. Il bénéficie également d'une voiture de fonction, d'une indemnité de loyer et de carburant ainsi que des billets d'avion (Tunis - Maroc). Par ailleurs le Directeur Général bénéficie d'une prime de rendement.
 - La société a provisionné au cours de l'année 2020 une somme de cinquante mille dinars net (50 000 dinars) à allouer au Président du Conseil d'Administration, au titre d'une rémunération spéciale pour l'exercice 2020. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2020 statuera sur ce point.
2. Les obligations et engagements de la société « Compagnie Nouvelle d'Assurance » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

	Directeur Général		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passifs au 31/12/2020	Charge de l'exercice	Passifs au 31/12/2020
Avantages à court terme	627 301	-	62 500	62 500
Total	627 301	-	62 500	62 500

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

AMC Ernst & Young
Noureddine Hajji

Tunis, le 15 avril 2021